



PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 14 SEPTEMBRE 2020

LIEU : CERCLE OLIVIER DE CLISSON (44190)

DÉBUT DE LA SÉANCE : 20h

Membres du bureau au début de l'AGE :

- Nicolas Casmaret : Président
- Francis Blanchard : Vice-président
- Maud Redon : Vice-président
- Christophe Mallassagne : Trésorier
- Maria Lubi Léon : vice-Trésorier
- Alexandre Dubourg : Secrétaire
- Carline Messenger : Secrétaire adjoint
- Nadège Roguet : Secrétaire adjoint

1. Évolution des statuts :

- Présentation d'une proposition de modification de l'article 9 des statuts :

ARTICLE 9 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil d'administration constitué d'au moins 3 membres élus pour une durée d'un an lors de l'assemblée générale.

Les membres sont rééligibles.

PROPOSITION

L'association est dirigée par un conseil d'administration constitué d'au moins **6** membres élus pour une durée de **3 ans (sauf cas exceptionnel)** lors de l'assemblée générale.



Le CA est renouvelé par tiers chaque année, le tiers sortant étant les membres élus lors de l'Assemblée Générale de l'année N-3.

Les deux premières années, les administrateurs sortants sont tirés au sort.

Les membres sont rééligibles **immédiatement**.

- Cette proposition est adoptée à l'unanimité des voix des personnes présentes ou représentées (Abstention : 0, Contre : 0, Pour : 42)
- Les statuts seront mis à jour en conséquence

CLÔTURE DE LA SÉANCE : 20h10

FAIT À CLISSON, le 14 Septembre 2020

NOM et SIGNATURE
du Président de séance

Nicolas Casmaret

NOM et SIGNATURE
du Secrétaire de séance

Alexandre Dubourg